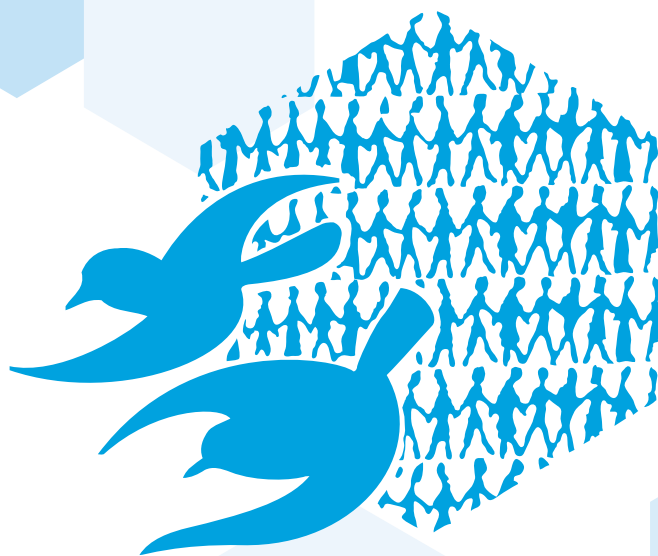


# Démographie et différences

*Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

# Populations et sociétés au Maghreb : similitudes et dissemblances

---

• Sadok SAHLI

Université de Tunis, Tunisie

L'observation rapide, à fleur de peau, a souvent enfermé les événements démographiques au Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc) dans l'arabité et l'islamité. Cela conduit inéluctablement le chercheur à ne saisir que les ressemblances.

Dans ces sociétés maghrébines, la stratégie du développement qui postule des politiques anti-natalistes, néglige, sous l'influence des conseillers néo-malthusiens, la spécificité de chaque pays, ce qui fausse les perspectives, conditionne le choix des moyens à mettre en œuvre et entretient les illusions.

Ni le cadre institutionnel ou économique, ni le cadre social et culturel, ne semblent baliser les orientations anti-populationnistes dans le sens des déterminismes des milieux sociaux, des modèles culturels, des régimes politiques, des rôles et attitudes si différents d'un pays maghrébin à un autre.

## *Les faits*

La lecture du réel, à plus d'un niveau, révèle la différence d'horizon temporel, spirituel, la diversité des situations nationales, la divergence dans la conception des politiques démographiques que la méthode comparative, « véritable expérimentation indirecte » selon l'expression de Durkheim, permet de mettre en évidence.

Ce qui frappe dans les plans de développement maghrébins, c'est la réduction de la réalité sociale très complexe à l'unique dimension démographique.

Le Maroc en 1964 et l'Algérie en 1976, s'alignent en matière d'infécondité, sur la Tunisie qui privilégiait en 1960, la variable « population » isolée du contexte global et qualifiée d'« anarchique », de « démesurée ». Tous se soucient peu de rechercher les liaisons entre les faits spécifiques et le phénomène dont les « bases fondamentales » sont au centre de notre analyse.

## I.- Planification familiale et dimension géomorphologique

Par delà l'homogénéité dans l'évolution démographique que résume le taux d'accroissement naturel assez élevé dans chaque pays et par rapport à l'économie et à l'ampleur de l'œuvre à réaliser, les manifestations démographiques évoluent dans des contextes fort différents.

### a) Densité

Dans sa vie quotidienne, chaque population maghrébine se sent différemment sur son territoire. Elle se perçoit très dense comme en Tunisie ou vivant au large comme au Maroc et en Algérie.

Il semble que le discours politique en Tunisie ait sensibilisé la population qui vit son espace en termes d'exiguïté, de crise de logement et autres contraintes.

Cette causalité géographique que Toynbee appelle « défi du milieu » est moins ressentie au Maroc dont la densité (30,2 habitants/km<sup>2</sup>) est plus faible que celle de la Tunisie (42 habitants/km<sup>2</sup>) ou celle de l'Algérie (78 habitants/km<sup>2</sup>). Cette perception différente de l'espace, particulièrement en zones rurales renforce, pendant certaines saisons, cette sensibilité au vide dans les groupes sociaux perdus dans l'immensité et vivant en interaction avec intempéries et rigueurs des milieux intégrés, comme les temps sociaux, dans la trame de la vie quotidienne de la population.

Ce niveau profond de l'existence consolide la cohésion des groupes, ranime la croyance religieuse et rend la limitation de la natalité prônée, inopérante. La pression de ce palier semble plus forte sur les groupe au Maroc dont le taux d'urbanisation (42,4 %) est inférieur à celui de la Tunisie (55 %) et de l'Algérie (64 %) plus urbanisées<sup>(1)</sup>.

En d'autres termes, ces milieux différents laissent plus ou moins d'initiatives à l'individu de contracepter, compte tenu des obligations écologique, géographique, morphologique et démographique, qui pèsent différemment sur l'Algérie socialiste, orientée vers l'industrialisation, sur le Maroc monarchique et agricole, et la Tunisie républicaine, à double vocation.

#### b) Nuptialité - fécondité

La base géomorphologique associée à l'institutionnel rend compte de l'esprit populationniste marocain.

On peut lire dans le chapitre I, paragraphe 1 de « Moudawanat » (code du statut personnel marocain) que le « mariage vise à multiplier la population »<sup>(2)</sup>.

Aussi le système étant cohérent, le mariage légal est-il précoce au Maroc, car l'institution familiale baigne dans un climat plus sensible aux lois coutumières qu'en Tunisie libérée de l'emprise des docteurs de l'Islam et cédant le pas au politique, pesanteur sociologique importante qui puise sa force de la longue lutte nationale. Différent de l'Islam tunisien, l'Islam marocain, conséquent avec l'esprit populationniste du code familial, continue de tolérer le « droit du jarbr » ou droit de contrainte s'exerçant sur le sexe féminin auquel on impose le mariage, pour des considérations de bienséance.

TABLEAU 1.- AGE LEGAL AU MARIAGE SELON LE SEXE  
ANNEES REVOLUES

	Tunisie	Algérie	Maroc
Sexe masculin	20 ans	18 ans	18 ans
Sexe féminin	17 ans	16 ans	15 ans

(1) U.N.F.P.A. and the Arab world - A partnership - Selected demographic indicators, 1980-85.

(2) Ministère de la Justice. Moudawanat du statut personnel.

Cette nuptialité précoce s'exprime par le taux de fécondité différentiel des femmes âgées de 15-19 ans ou encore par la contribution en termes d'enfants, des femmes mariées à 15-19 ans :

	Tunisie	Algérie	Maroc
Taux de fécondité	33,5	111,9	109,7
Nombre moyen d'enfants	3,4	7,8	8,5

Cela montre nettement l'évolution fondamentale de cette nuptialité tunisienne, expression des nouvelles mesures législatives affectant la vie familiale.

### c) La forme de l'union

Monogamie en Tunisie depuis 1956, polygamie au Maroc et en Algérie, pays se proclamant de l'Islam, la forme de l'union rend compte des rapports intersexuels de domination et du jeu des rôles sociaux des partenaires.

La scolarisation, autre forme de libération et conséquence de l'émancipation juridique en Tunisie par exemple, contribue à libérer la femme et à favoriser les mariages tardifs.

## II.- Planification familiale et rôle des institutions

Une autre dissemblance à mettre en évidence à l'échelle du Maghreb provient du rôle joué par les institutions en relation avec le type de sociétés nord-africaines.

Au Maroc, seul pays maghrébin à tolérer le multipartisme, il s'avère que les partis politiques dont «l'Istiqlal» traditionalistes, jouent un rôle de frein à l'infécondité volontaire.

Le parti manifeste bruyamment son hostilité à la planification familiale marocaine, responsable de l'«avortement du peuple», selon les termes du leader Allala El Fassi, que ce soit dans les réunions publiques ou au Parlement, suivi en cela par d'autres partis d'opposition.

La puissante organisation syndicale marocaine (U.M.T.) situe la question au plan de l'économie et de la gestion. Elle voit dans les programmes de planification familiale une diversion, un subterfuge de politiciens, pour justifier l'austérité.

Tout autre est l'attitude de l'unique centrale syndicale tunisienne, l'U.G.T.T, qui abonde dans le sens des Pouvoirs publics, collaborant même à la sensibilisation des catégories socio-professionnelles à la maîtrise de la fécondité, suivie par l'Union nationale des femmes tunisiennes (U.N.F.T.), intéressée par les familles ayant perdu sécurité, solidarité, protection, suite à l'exode rural.

Le F.L.N, au pouvoir, en Algérie, se montre hésitant, réticent, surtout que l'autorité religieuse, le Conseil supérieur islamique, refuse toute intervention dans l'intimité familiale.

### III.- Politique néo-malthusienne et lecture sémiologique

L'analyse du fait social montre contradictions et cohérence dans le processus de l'infécondité volontaire.

En Tunisie, la culture traditionnelle qui valorisait la procréation, saisie en termes de sacré, cède le pas aux nouvelles normes institutionnelles. La famille de quatre enfants, puis de trois enfants, devient le modèle à suivre. La coercition s'exerce à travers les allocations familiales réduites à quatre enfants et par la fiscalité défavorable aux familles nombreuses.

De nouvelles représentations véhiculées par le néo-malthusianisme en Tunisie affectent le processus de socialisation à l'école, au lycée et à l'université. L'éducation en matière de population s'intègre aux enseignements en sciences naturelles, éducation civique, géographie, langues... tandis que la socialisation dans les deux autres pays en est épargnée.

### IV.- Horizon politique et conscience collective

Dominée par l'actualité, la contraception se projette sur un fond de toile politique, conjoncturel, celui des sensibilités nationales.

Le conflit algéro-marocain, à propos du Polisario (le Sahara occidental), émerge souvent à la surface de la réalité maghrébine, inhibant çà et là toute initiative de planification familiale, renforçant les appréhensions des responsables marocains, algériens sensibles à l'opinion publique et aux susceptibilités ethniques. A même de convertir la famille étendue en couple conscient et responsable, le phénomène néo-malthusien se heurte aux conduites collectives exacerbées par les escarmouches frontalières et donnant à la mortalité infantile et adulte une dimension particulière.

Plus ressentie en milieu rural marocain et algérien, cette mortalité infantile de haut niveau incite les familles à parer au décès.

La perte d'un garçon en milieu paysan marocain où la distribution de l'eau d'irrigation se fait au prorata du nombre de mâles, pèse sur l'économie domestique.

TABLEAU 2.- TAUX DE MORTALITE INFANTILE (EN POUR MILLE)

Tunisie		Algérie		Maroc	
1983	1987	1983	1987	1983	1987
98	78	116	81	106	90

### V.- Condition féminine et conduites novatrices

Les rôles sociaux répartis entre groupes, groupements et classes ne manquent pas d'être affectés, eu égard à la condition féminine spécifique à chaque pays du Maghreb.

Substitué depuis 1956 à la répudiation encore en vigueur au Maroc et en Algérie, le divorce institué rend à la tunisienne une part de sa dignité, voire de son autonomie.

Si la répudiation, rupture unilatérale de l'union rend l'épouse vulnérable en l'exposant aux abus, le divorce la prémunit contre l'humeur, la susceptibilité déplacée du mâle. Aussi cherche-t-elle un refuge dans la procréation en l'absence d'une libération économique par le travail réservé jusque là à l'homme, ou d'une protection contre la maladie, l'invalidité, l'instabilité ou l'abandon du foyer, pratique semble-t-il courante au Maroc, sans négliger la vieillesse.

### Conclusion

Chaque société a ses propres défis à relever. L'expérience sociologique néo-malthusienne aussi féconde en rebondissements que la fécondité elle-même, semble rencontrer des obstacles que l'analyse comparative différentielle situe dans l'interaction des déterminismes sociaux et de la liberté humaine, spécifiques à chaque groupe, à chaque groupement, aux différentes classes sociales, voire aux sociétés globales maghrébines, en dépit de leur appartenance au monde arabo-musulman.

Cette expérience de trois décennies environ, si elle jette les différentes populations dans le désarroi, a le mérite de baliser les voies du développement réel aux prises avec la confrontation et le dépassement, dans un effort de réconciliation avec le devenir.